

## LE PROJET

La révision du zonage d'assainissement de la commune du Fossat

## LE MAITRE D'OUVRAGE



Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement de l'Ariège

Rue du Bicentenaire

09000 SAINT PAUL DE JARRAT

Tel : 05.61.04.09.00

## LES AUTEURS



58 Chemin Baluffet

31300 TOULOUSE

[cabinet-arragon@cabinet-arragon.fr](mailto:cabinet-arragon@cabinet-arragon.fr)

## LE CONTEXTE

La commune du Fossat, située en Ariège, adhérente au SMDEA pour l'Eau et l'Assainissement, dispose de systèmes d'assainissement (réseaux et station d'épuration) situés sur la Rivière Lèze dont la masse d'eau FRFR187 est identifiée comme portion à pollution domestique. Son état écologique est en effet classé « médiocre » et les deux stations ayant permis de qualifier cet état notent un niveau « moyen » pour le Phosphore Total et pour l'Indice Biologique Macrophytique en Rivière ainsi qu'un niveau « moyen » voire « médiocre » pour l'Indice Poissons Rivière.

Dans ce contexte, le SMDEA 09 a lancé la réalisation d'un schéma directeur des eaux usées dans le but de réaliser un état des lieux des infrastructures de collecte et de traitement existantes et d'apporter des solutions durables permettant d'allier le développement de ce territoire et le respect de l'environnement. Le zonage d'assainissement des eaux usées est également révisé.